



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Filière nationale de blé dur

Question au Gouvernement n° 3464

Texte de la question

FILIÈRE NATIONALE DE BLÉ DUR

M. le président. La parole est à M. Philippe Michel-Kleisbauer.

M. Philippe Michel-Kleisbauer. Ma question s'adresse au ministre de l'agriculture et de l'alimentation, que j'ai saisi au cœur de l'été, en septembre, puis en octobre, au sujet des céréaliers du Var, de la Provence, mais aussi de l'Occitanie, chère à notre Premier ministre, de la Drôme et de l'Ardèche.

Ce territoire d'excellence, reconnu par l'Europe, bénéficie du mistral, qui assèche nos cultures ; nos grains sont préservés de certaines maladies liées à l'humidité, si bien que nous fournissons en semences tous les céréaliers de France, et même les betteraviers. Cette spécificité nous permet de cultiver un blé dur de grande qualité, également reconnu par l'Europe, qui alimente les usines de pâtes alimentaires, que nous prisons tous, situées dans la métropole marseillaise et où sont employées des centaines de personnes.

Toutefois, cette céréale, le blé dur, est menacée par la facilité qu'ont les cultivateurs d'offrir leurs terres aux lavandiers. Ceux-ci plantent, récoltent et distillent, grignotant petit à petit la surface exploitable. Dès lors, la production de blé dur et de céréales dans nos territoires se réduit au point de porter préjudice à ces usines de pâtes alimentaires de l'agglomération marseillaise, lesquelles pourraient décider de se délocaliser si nos cultures continuaient de décroître.

C'est la raison pour laquelle je me suis adressé à plusieurs reprises au ministre de l'agriculture. Je l'ai invité à venir nous rencontrer au confluent du Verdon et de la Durance, terre de Jean Giono, également chère au cœur de Christophe Castaner, à qui nous pensons aujourd'hui.

M. Pierre Cordier. Vous l'avez, votre investiture !

M. Philippe Michel-Kleisbauer. Je vous invite aussi, monsieur Cordier : vous serez le bienvenu.

J'ai donc convié le ministre à venir soutenir nos céréaliers de Provence, d'Occitanie, des départements de la Drôme et de l'Ardèche.

M. Maxime Minot. Ce n'est pas une séance de questions orales sans débat, mais de questions au Gouvernement !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

M. Maxime Minot. Il aura du mal, à moins que Julien Denormandie ne lui ait passé ses fiches...

M. Gabriel Attal, *secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement*. Je vous prie d'excuser l'absence de Julien Denormandie, qui a dû nous quitter en cours de séance pour se rendre au Sénat, où est examiné un texte qui relève de sa compétence. Mais il organisera une réunion avec grand intérêt, et surtout avec le même souci de protéger notre agriculture et notre souveraineté alimentaire.

Les équipes du ministère de l'agriculture ont d'ailleurs déjà tenu, fin septembre, une réunion avec les représentants de cette filière du Sud de la France, à la demande de vos collègues Anne-Laurence Petel et Monica Michel. Cette réunion a permis de faire le point sur les difficultés rencontrées tant par les producteurs de blé dur des zones traditionnelles que par les usines de transformation.

À court terme, pour aider cette filière dont nous mesurons l'importance, le plan de relance constitue une occasion à saisir : je pense notamment aux moyens importants consacrés au plan de restructuration des filières agricoles et alimentaires, dans lequel une aide à la filière du blé dur aurait vocation à être prévue.

À moyen terme, il nous faudra nous tourner les outils de la PAC : aides couplées, politiques sectorielles, mesures environnementales au titre du premier ou du deuxième pilier. Ces outils doivent être utilisés leurs cibles – leurs critères d'utilisation, seront définis au cours des prochains mois dans le cadre du plan stratégique national.

Bref, vous le voyez, le Gouvernement, à commencer par les services du ministère de l'agriculture, s'engage pleinement en vue de défendre la filière du blé dur. Nous allons trouver une solution, en nous mobilisant, comme nous avons commencé à le faire, et nous savons que nous vous trouverons à nos côtés.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Michel-Kleisbauer](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3464

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 octobre 2020](#)